

ETRE ADMINISTRATEUR.RICE D'UNE ASSOCIATION : QUELLES RESPONSABILITÉS ?



ORGANISATEUR : MAISON DES ASSOCIATIONS D'AMIENS MÉTROPOLE

THÈME : LE FONCTIONNEMENT D'UNE ASSOCIATION

 Initiation

 Gratuit

 2h

 En ligne

PUBLIC / CONDITIONS D'ACCÈS

Tout public bénévole, pas de condition particulière d'accès

DESCRIPTIF DE LA FORMATION

La responsabilité d'un dirigeant associatif est souvent méconnue et peut freiner l'engagement, encore plus quand il s'agit d'une association employeuse. Mais qu'en est-il vraiment ? Quels risques quand on gère une association et comment s'en protéger ?

Objectif principal : Connaître les responsabilités qui incombent aux dirigeants associatifs.

Contenu :

Responsabilité civile (contractuelle et délictuelle) et pénale.
Assurances.

DATE(S) DE LA FORMATION

07 mars 2023
18H00-20H00

POUR S'INSCRIRE

 0322925059

 contact@maam.fr

 <https://www.maam.fr/agenda/maam>

STRUCTURE FORMATRICE

 Maison des associations d'Amiens métropole

 Voir la présentation de cette structure